



La campagne de subventions ANS-PSF 2021 de la F.F.P.J.P. est lancée ! Que vous soyez un Comité Régional, un Comité Départemental ou un Club affilié à la F.F.P.J.P. vous pouvez consulter la marche à suivre et retrouver les documents relatifs à cette campagne ayant pour objet de décliner le Projet Sportif Fédéral, ci-dessous. Vous avez jusqu'au lundi 31 mai 2021 pour déposer votre demande de subvention sur...

**[lecompteasso.associations.gouv.fr](http://lecompteasso.associations.gouv.fr)**

Cette campagne a pour but **de soutenir les projets de développement permettant de garantir la pratique de la pétanque et du jeu provençal pour tous les publics** (notamment les jeunes, les féminines et les personnes en situation de handicap), à tous les âges de la vie et sur tous les territoires. L'objectif est d'élargir la pratique de nos disciplines et d'augmenter le nombre de licencié(e)s F.F.P.J.P.

Afin de vous aider dans vos démarches,

vous pouvez consulter :

**La Note de cadrage**

**Guide "Le compte asso"**